

• 1000 plaintes contre les grandes compagnies d'assurances pour le compte des victimes de Katrina. Spécialiste des procès en nom collectif, Richard Scruggs a obtenu en 1998 le versement de 250 milliards de dollars par les fabricants de tabac pour le compte de vingt-neuf Etats américains. Il a également un actif des victoires contre l'industrie de l'amiante et le secteur bancaire. Son principal argument: «Les dommages causés par le vent précèdent ceux causés par l'eau.»

La distinction, comme la chronologie sont essentielles. En effet, seuls les dégâts dus au vent sont couverts dans les contrats de base. «Les vents les plus violents ont soufflé au début de matinée le 29 août, les vagues les plus fortes, les, n'ont déferlé qu'après heures», affirme Richard Scruggs, qui dit s'appuyer sur des «données scientifiques» et les relevés météo. «Les maisons les plus proches du rivage avaient déjà parties quand l'eau est arrivée.»

Matériaux. Les compagnies d'assurances estiment, elles, qu'il est impossible de généraliser. «Chaque situation doit être étudiée au cas par cas», explique Philip Supple, porte-parole de State Farm Insurance. L'une des compagnies viciées par Richard Scruggs. Les experts disposent d'un certain nombre de critères. «S'il reste des feuilles sur un arbre, ça ne peut pas être une indication sur la force du vent», précise Philip Supple. De même, on ne retrouve le toit à une centaine de mètres de la maison, est qu'il a vraisemblablement été emporté par la tornade. Si la maison a été poussée hors de ses fondations, c'est plutôt l'effet de l'eau. «On dépend des matériaux de construction et de l'emplacement de la maison», observe Julien Rochman, la porte-parole de l'American Insurance Association. Si elle se trouve à la fin d'une rangée, la force de l'eau et du vent sont différentes au début de cette rangée.»

En l'association, les compagnies ont traité 1,75 million de demandes liées à Katrina et 38,1 milliards de dollars. 10% des cas ont été résolus, précise Julie Rochman. Bien qu'il reste des mécontents. «Une catastrophe de cette ampleur, c'est inévitable.»

LAURENT MAURIC

Les salariés de Sogerma tonnent à la porte d'EADS

Face aux suppressions de postes, ils ont manifesté devant le siège, hier.

Une fusée éclate au-dessus du boulevard de Montmorency. La détonation est prolongée par un concert de cornes de brume. Barouf plutôt inhabituel sur cette voie étroite du XVI^e arrondissement parisien. Hier matin, près de 400 salariés de la Sogerma se sont rassemblés devant l'imposant siège de leur maison mère, EADS, pour signifier bruyamment leur refus de voir fermer leur site de Mérignac (Gironde), menace pour plus d'un millier d'emplois. La rue est barrée: les banderoles, sirènes, pétards et fumigènes font fuir le conducteur d'un énorme 4x4. Sur les grilles du n°37, siège d'EADS, on a accroché des gilets jaunes de sauvetage aérien.

«Osmose». Partis à 2 heures du matin de Mérignac, les manifestants ne se sont pas laissés décourager par la saucée glacée qui les a cueillis en milieu de matinée. Emmittoufflés dans leur parka bleue estampillée Sogerma, les salariés descendus de la dizaine de bus qui ont fait le voyage sont cadres, ingénieurs, aussi bien que techniciens ou employés de services. «Sur ce conflit-là, on ressent une très forte osmose, observe avec émotion Jean-François, cadre aux achats, aussi bien entre les gens que dans l'intersyndicale.» La voix éraillée, Vincent Loizeau, délégué CFE-CGC de l'intersyndicale, ne clame pas autre chose dans son mégaphone: «On vous avait promis de venir exprimer votre colère à

Paris, je vois des gens dignes et responsables quelle que soit leur catégorie: c'est l'esprit Aérospatiale!»

Salve d'applaudissements: le rappel aux origines du groupe, formé il y a six ans par la fusion de plusieurs entités dont le français Matra Aérospatiale, fait mouche. «Le 10 juin, je devais franchir mes seize ans dans la boîte», raconte Didier,



A Paris, hier matin. 300 à 500 emplois seraient conservés dans les locaux de Mérignac.

37 ans, salarié de la division avionique de Sogerma. Profil comparable pour Thierry, 44 ans, dont dix-huit passés dans le groupe. Une grosse proportion d'anciens, tout juste diluée par des recrutements de jeunes, après le

«Je vois des gens dignes et responsables, quelle que soit leur catégorie. C'est l'esprit Aérospatiale!»

Jean-François, cadre aux achats de Sogerma

deux plans sociaux de 2002 et 2005. Des salariés qui connaissent tout du cheminement du groupe. Mais, aujourd'hui, ils ne comprennent pas: «Dans ma branche, on a de l'activité, la semaine passée on a encore reçu des équipements, on travaille sur des calculateurs de bord, et maintenant on se sent sur le fil du rasoir. On est à peu près 300 dans notre divi-

sion: les 300 emplois qu'EADS a promis de préserver?», s'interroge Didier. Hier après-midi, Arnaud Lagardère, dont le groupe est actionnaire d'EADS, indiquait, après une réunion à Matignon, qu'il tenterait de faire passer ce chiffre à 500. «Villepin a embrayé au quart de tour, tant mieux, mais on est tentés de sourire», lâchent en chœur trois salariés dubitatifs.

Solidarité. Les slogans fusent. Rigolards, quelques manifestants scandent à l'attention du président d'EADS: «Forgeard charognard, au placard!» Et en masse, avec colère: «Du boulot à Bordeaux!» Au milieu des salariés Sogerma, quelques écharpes tricolores, venues assurer de leur solidarité pour l'emploi mais pas très confiants en EADS: «Boeing vend appareils et ser-

vices de maintenance, commente Michel Sainte-Marie, le maire (PS) de Mérignac. Curieusement, EADS semble se désintéresser de la maintenance. Soit. Mais on doit s'assurer alors qu'il y aura des repreneurs, les gens veulent travailler à Mérignac.» Pour Gérard Chausset, adjoint (Verts) de la commune girondine qui compte plus de 60 000 habitants: «La décision d'EADS peut faire effet domino: c'est tout le bassin d'activités qui est en jeu, avec 3000 sous-traitants, et une expertise de longue date. Les collectivités ont dépensé pour tracer la route de l'A380 (entre Bordeaux et Toulouse, ndlr). Forgeard peut prétendre ne pas avoir traité les politiques de "singes agités", son mépris est inadmissible, pour tous.»

JEAN-PAUL ROUSSET